



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

AR Prefecture

024-212400915-20260224-01_2026-DE
Reçu le 25/02/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 01/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 14

présents : 11

votants : 12

L'an deux mille vingt six

Le 24 février

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 20 février 2026

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Claudia STAUBMANN, Frédéric VARGUES, Maxime De FREITAS, Philippe BOISSON, Françoise JOUVE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Anaïs SARDAN a donné procuration à Eric CHERON, Martine CONSTANT, Daniel MAURIE

OBJET : Assurance statutaire du personnel pour 2026

Madame La Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Après avoir pris connaissance du contrat adressé par C.N.P Assurances et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Madame La Maire à signer le contrat CNP Assurances pour l'année 2026, ainsi que la convention de gestion avec le CDG24.
- Autorise Madame La Maire à signer les pièces nécessaires.

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 25 février 2026
Pour extrait certifié conforme

Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX